

temps délaissée, doit reprendre faveur. En Chine, les feuilles servent de nourriture au bétail. Les fibres très fines de sa tige font d'excellent papier. Elle prospère admirablement sous notre climat. On peut la semer dans les plantations de pommes de terre et les deux récoltes se font en même temps. Les coins perdus dans les champs, les forières, peuvent être consacrés à sa culture.

CONSERVE DE POMMES

On voit aujourd'hui dans les épiceries, des pommes dépouillées de leur peau et se présentant à l'état d'une sorte de petite galette desséchée : c'est ce qu'on nomme en anglais *chopped* et aussi *sliced apples*, quand elles sont coupées en tranches.

C'est en grande partie des Etats-Unis et de l'Ontario que nous viennent ces fruits ; on cultive un grand nombre de fruits sur le territoire de la Confédération ; une partie en est consommée en Amérique ; mais on en exporte une quantité considérable à l'état de conserves. C'est ainsi que la Californie, qui produit des fruits de toute espèce, des oranges excellentes, des poires, des raisins, fabrique des conserves de pêches en sirop et les exporte sur l'Europe. Mais, pour les pommes, on a imaginé un procédé qui permet de les transporter beaucoup plus facilement, sous un plus petit volume, et, par conséquent, à moins de frais, et sans qu'elles courent des risques de décompositions : c'est la dessiccation. Une fois, en effet, que l'eau en est enlevée par cette dessiccation, les cellules de la pomme se rapprochent, le fruit peut s'aplatir, se réduire de volume, et, en outre, la pourriture ne peut plus se produire, l'eau étant enlevée.

Quand la cueillette est faite, on pèle les pommes et on les met dans de grands bâtiments où elles sont soumises à une température assez élevée, mais régulière, qui fait évaporer toute l'eau et, en comprimant le fruit, on a une pomme tapée ; ou bien on le coupe d'abord en tranches qu'on fait ensuite sécher sur des claies, comme les fruits entiers. Ce sont des machines spécialement inventées pour cette industrie qui pèlent les pommes, les coupent et même en enlèvent le cœur avec les pépins qu'il contient. Le fruit ainsi traité peut être mis en caisse et expédié en Europe : il se conservera indéfiniment.

L'Europe et les colonies anglaises d'Australie et d'Afrique font une

consommation considérable de ces fruits. En Europe, la Hollande, l'Angleterre, la Belgique et la France reçoivent chaque année d'énormes chargements de ces pommes séchées ; c'est ainsi qu'en 1887 la France a reçu 12,000 barils de ces fruits coupés en tranches. En somme, le fruit est absolument intact, il a gardé toutes ses parties constitutives, il ne lui manque que son eau et il redevient excellent quand on la lui rend, et on la lui rend en le faisant cuire avec de l'eau : c'est pourquoi on fait avec les *chopped* ou *sliced apples* d'excellentes confitures, marmelades, compotes. C'est d'une grande ressource quand les pommes fraîches viennent à manquer.

On utilise aussi les cœurs avec les pépins et les pelures : on les fait sécher, on les expédie en Europe, et, comme ces parties contiennent du glucose, c'est-à-dire une substance qui peut se transformer en alcool par fermentation, on fait fermenter ces déchets, on en tire un cidre assez bon, et même de l'eau-de-vie, par distillation. On a recours aussi à des pommes de qualité inférieure et, en 1890, on a employé en France 4,000 tonnes de ces pommes pour faire du cidre, par suite de la rareté du vin.

Cette industrie spéciale et, par suite, la culture des pommiers, ont pris une importance exceptionnelle dans les comtés qui environnent Rochester, elles constituent la grande richesse de la région, et c'est par milliers de tonnes que l'on compte les fruits transformés dans les séchoirs du pays. Rien que dans un rayon de 35 à 40 milles autour de Rochester, on peut trouver plus de 1,500 installations, qui occupent 30,000 personnes, hommes, femmes et enfants, pendant l'automne et les premiers mois de l'hiver. On voit que c'est une industrie qui mérite vraiment d'être signalée.

La province de Québec qui produit des pommes dont la qualité n'est nulle part surpassée, peut être même égalée, ne possède pas d'établissement où on se livre à l'industrie du séchage des pommes. Les RR. Pères Trappistes d'Oka sont, croyons-nous, les seuls à pratiquer le séchage des fruits. Il ne manque pourtant pas, dans notre province, de gens actifs, intelligents et possédant les capitaux nécessaires qui pourraient, avec grand avantage et bénéfice, se livrer à cette industrie payante.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque du Peuple aura lieu le 23 mars courant.

NOTES FINANCIERES

La Banque du Peuple d'Halifax annonce un dividende semestriel de 3 p. c. payable à partir du 2 mars courant.

Un dividende de 4 p. c. sur le capital-action a été déclaré pour le semestre courant par la Banque Molsons. Paiement à partir du 1er avril prochain.

Le C. P. R. construira, l'été prochain, vingt-trois milles de chemin sur le Montreal & Ottawa Ry, de Pointe Fortune à Alport, dans le comté de Russell.

Une industrie qui prend un grand développement en France est celle des pavés en bois débités en morceaux. Il en a été, en effet, exporté 346,000 kilog. en 1895 contre 9,817 kilog. en 1894.

La vente par le shérif, que nous annonçons dans notre dernier numéro, du chemin de fer Montreal, Portland & Boston a eu lieu lundi. M. J. N. Greenshield représentant le Vermont Central a été déclaré adjudicataire pour \$1,625.00.

La nouvelle émission de \$250,000 d'actions au pair, faite par la Royal Electric Co, a été entièrement souscrite. Vingt pour cent de cette somme étaient payables lundi ; les souscripteurs ont préféré payer la totalité des actions qui rapportent un dividende de 8 p. c.

La Bank British of North America annonce un dividende de 2 p. c., libre de la taxe sur le revenu, soit 20 par part. C'est le deuxième dividende de même somme représentant un intérêt de 4 p. c. sur le capital pour l'année. Il reste une somme de £3,700 à porter au prochain compte.

En Italie, les résultats du premier semestre financier, soit du 1er juillet au 31 décembre 1895, ne répondent que tout juste aux prévisions. La loterie offre une moins-value de cinq millions ; la taxe sur les affaires est en diminution aussi pour trois millions et demi. Les plus-values sont toujours fournies par les douanes et spécialement par les droits d'entrée sur les céréales, dont l'importation continue d'augmenter. La crise dans le monde des affaires n'est pas encore finie. Le marché immobilier est absolument inactif.

Une députation des banques, composée de MM. E. S. Clouston, gérant de la banque de Montréal ; Geo. Hagne, gérant de la banque des Marchands ; F. Wolfstan Thomas, gérant de la banque Molson ; H. Stikeman, de la banque British North America, et J. A. Prendergast, de la banque d'Hochelega, s'est rendu auprès des ministres provinciaux et ont été reçus par M. M. Taillon, Casgrain et Morris.

La députation a demandé à nos ministres d'amender la loi concernant la taxe sur les successions. Actuellement, si un décès se produit dans la province d'Ontario et si le décédé laisse à ses héritiers des actions de banque dans la province de Québec, ceux-ci sont obligés de payer la taxe aux deux gouvernements.

Les ministres ont promis d'étudier la question et il semble que la députation n'aura pas fait une démarche inutile.